

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session extraordinaire le mardi 22 novembre 2016 à Yaoundé sous la présidence de Monsieur Henri-Marie DONDRA, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), son président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration a pris connaissance de l'évolution récente de la situation macroéconomique au niveau mondial et sous régional, ainsi que des perspectives à court terme. Au plan sous-régional, en particulier, il a noté une décélération plus prononcée de la croissance, en relation avec les performances défavorables du secteur pétrolier, combinées avec le repli significatif des activités dans la branche des bâtiments et travaux publics.

Ainsi, sur la base des prévisions actualisées des services de la Banque Centrale pour l'année 2016, les perspectives économiques pour la CEMAC font ressortir un ralentissement des activités plus accentué, avec un taux de croissance qui reviendrait autour de 1% contre 1,7% initialement, en rapport avec les effets dépressifs sur la demande intérieure et sur le secteur non pétrolier induits par le recul des activités pétrolières. De leur côté, les tensions inflationnistes resurgiraient, avec un taux d'inflation anticipé au niveau du seuil communautaire à 3%. Les soldes budgétaire et courant se dégraderaient moins que prévu. La situation monétaire se solderait par un taux de couverture extérieure de la monnaie encore confortable et une contraction de la masse monétaire.

Aussi, pour conforter la robustesse des économies des pays membres de la CEMAC, dans un contexte marqué principalement par la faiblesse des cours du pétrole brut, le Conseil d'Administration a réitéré ses recommandations à l'endroit des Etats, à l'effet notamment de rationaliser les choix budgétaires, de diversifier la base économique, d'améliorer le climat des affaires et d'approfondir l'intégration sous-régionale.

Il a également adopté le budget rectificatif de la Banque Centrale pour l'exercice 2016, après l'avis conforme du Collège des Censeurs.

Le Conseil a par ailleurs délivré ses avis conformes pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC du projet de règlement portant révision du Règlement n°02/03/CEMAC/UMAC/CM du 04 avril 2003, relatif aux systèmes, moyens et incidents de paiement, d'une part, et la nomination des Commissaires titulaires de la COBAC pour le Congo et la Guinée Equatoriale, d'autre part.

Enfin, s'agissant de la désignation des nouveaux membres du Gouvernement de la Banque Centrale, le Conseil d'Administration a donné son avis conforme pour la nomination de Monsieur **Désiré GUEDON**, de nationalité gabonaise, au poste de Secrétaire Général./-

Le Président du Conseil d'Administration,



Henri-Marie DONDRA